

# La croissance économique et les compétences gouvernementales du Québec

## Economic Growth and the Powers of the Quebec Government

François Vaillancourt

Volume 69, numéro 4, décembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602123ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602123ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vaillancourt, F. (1993). La croissance économique et les compétences gouvernementales du Québec. *L'Actualité économique*, 69(4), 331–346. <https://doi.org/10.7202/602123ar>

Résumé de l'article

L'objet de ce texte est tout d'abord de passer en revue des écrits récents en économie de la croissance et de la compétitivité pour identifier les facteurs qui semblent jouer un rôle clé dans le succès économique des nations. Ceci fait, il examine le lien entre ces facteurs et les compétences gouvernementales pour ensuite établir lesquelles de celles-ci, étant donné la spécificité du Québec en Amérique du Nord, devraient être du ressort du Québec. Étant donné les contraintes internationales (GATT, libre-échange, etc.), le partage souhaité ou nécessaire de certains pouvoirs avec le Canada, les écrits récents sur les déterminants du succès et de la croissance économique et sur le fédéralisme et la situation particulière du Québec, société francophone en Amérique du Nord, nous croyons que ce sont les compétences rattachées au capital humain, particulièrement celles portant sur la langue, l'éducation, la formation et l'immigration qui sont les plus importantes pour le Québec.

## *La croissance économique et les compétences gouvernementales du Québec\**

François VAILLANCOURT

*Centre de recherche et développement en économie*

*Département de sciences économiques*

*Université de Montréal*

RÉSUMÉ — L'objet de ce texte est tout d'abord de passer en revue des écrits récents en économie de la croissance et de la compétitivité pour identifier les facteurs qui semblent jouer un rôle clé dans le succès économique des nations. Ceci fait, il examine le lien entre ces facteurs et les compétences gouvernementales pour ensuite établir lesquelles de celles-ci, étant donné la spécificité du Québec en Amérique du Nord, devraient être du ressort du Québec. Étant donné les contraintes internationales (GATT, libre-échange, etc.), le partage souhaité ou nécessaire de certains pouvoirs avec le Canada, les écrits récents sur les déterminants du succès et de la croissance économique et sur le fédéralisme et la situation particulière du Québec, société francophone en Amérique du Nord, nous croyons que ce sont les compétences rattachées au capital humain, particulièrement celles portant sur la langue, l'éducation, la formation et l'immigration qui sont les plus importantes pour le Québec.

ABSTRACT — *Economic Growth and the Powers of the Quebec Government.* The purpose of this paper is to review some of the recent writings in the field of growth economics to identify key factors in explaining the success or growth of nations. That done, we examine the link between these factors and the division of powers in Canada to establish, which ones should be held by Québec given its distinctiveness in North America. Given international constraints (GATT, free trade, etc.), the desired or required sharing of some powers with Canada, recent writings on the determinants of success and growth and on federalism, and the place of Québec as a francophone society in North America, we believe that powers impacting on human capital such as those touching on language, education, training and immigration are the most important ones for Québec to control.

---

\* La première version de ce texte fut préparée à la demande du Secrétariat des commissions parlementaires sur l'avenir constitutionnel du Québec. L'auteur remercie Yves Leduc pour son assistance de recherche et Richard Carrier, Gilles Grenier et trois arbitres anonymes pour leurs commentaires sur cette première version.

## INTRODUCTION

L'objet de ce texte est tout d'abord de passer en revue des écrits récents en économie de la croissance et de la compétitivité pour identifier les facteurs qui semblent jouer un rôle clé dans le succès économique des nations. Ceci fait, nous examinons le lien entre ces facteurs et les compétences gouvernementales pour ensuite établir lesquelles de celles-ci, étant donné la spécificité du Québec en Amérique du Nord, devraient être du ressort du Québec. Ce texte vise à faire avancer la réflexion sur le partage des compétences dans le cadre du débat en cours au Canada et au Québec sur l'avenir constitutionnel du Québec. Il se divise en trois parties. Dans la première, nous passons brièvement en revue certains écrits récents. Dans la deuxième, nous présentons quelques faits sur la population du Québec pour permettre au lecteur de relier ces écrits à la situation du Québec et pour faciliter le passage à la troisième partie, où nous discutons des compétences que le Québec aurait intérêt à contrôler.

#### 1. LES DÉTERMINANTS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES NATIONS: PORTER ET ROMER

Les économistes s'intéressent, depuis « La richesse des nations » d'Adam Smith, en 1776, et même avant, aux facteurs qui expliquent que certaines nations soient plus riches que d'autres. L'intérêt pour ce secteur de l'économie, que l'on décrit par les termes croissance économique ou développement économique, a cependant varié d'une période à l'autre, le tout dépendant des outils mathématiques et statistiques disponibles et des performances économiques des nations. Depuis le début des années 80, on assiste à un regain d'intérêt pour l'étude des déterminants du développement économique des pays industrialisés ou en voie de le devenir. Divers facteurs expliquent sans doute ceci. Nommons-en trois, pour la gouverne du lecteur :

- 1) l'insuccès relatif des États-Unis au sein des pays industrialisés, particulièrement lorsque comparé aux succès des perdants de la Deuxième Guerre mondiale (Allemagne, Italie, Japon). Ainsi, les taux de croissance du PIB per capita des pays du G7, de 1950 à 1979, sont les suivants : États-Unis : 2,30 %; Canada : 2,58 %; Grande-Bretagne : 2,85 %; France : 4,64 %; Italie : 4,99 %; Allemagne : 5,52 %; Japon : 6,92 % [Baumol *et al.* 1989 p. 26]
- 2) l'existence de variations importantes dans les taux de croissance des pays en émergence, d'une période à l'autre et d'un pays à l'autre. Ceci, d'une part, remet en question certaines prévisions de la théorie économique et, d'autre part, en amène certains à s'interroger sur les facteurs qui expliquent ces différences ;
- 3) divers développements théoriques en économique dont, en particulier, la généralisation de l'utilisation du concept de capital humain, soit les connaissances qui rendent les individus plus productifs, et la capacité de

mieux traiter des effets de débordement, entre entreprises d'un même secteur industriel ou entre divers secteurs industriels. Une des manifestations concrètes de ceci est l'intérêt porté au concept de grappe industrielle.

Parmi un ensemble de travaux, on peut retenir ceux de Porter et ceux de Romer menés au cours des années 80 et portant sur les déterminants du succès ou de la croissance économique des nations. Examinons-les à tour de rôle, non pour en faire l'exégèse, mais pour faire ressortir les principaux déterminants de la croissance économique qui y sont identifiés et qui sont susceptibles d'être influencés par les décisions gouvernementales.

### 1.1 Porter

Les travaux de Porter (1990) sur le succès des nations étant un prolongement de ses travaux sur le succès des entreprises, il n'est donc pas surprenant de le voir écrire que<sup>1</sup> «... les efforts pour expliquer la compétitivité d'une nation dans son ensemble sont non convaincants [...] essayer de faire cela, c'est traiter de la mauvaise question [...] comprendre les raisons qui permettent aux firmes d'une nation de créer et de maintenir un avantage compétitif dans certains secteurs d'activité, voilà la bonne question [...] pour atteindre les objectifs économiques nationaux...»<sup>2</sup> (p. 3). Puis, ayant défini le degré de compétitivité comme étant la productivité, c.-à-d. l'output *per capita*, il note ensuite que «... des différences dans les structures économiques nationales, les valeurs, les cultures, les institutions et le passé historique contribuent de façon importante au succès compétitif...» (p. 19), que «... les politiques gouvernementales au niveau sous-national et local ont un rôle important à jouer dans l'émergence d'un avantage national...» (p. 29), et que «... les gouvernements nationaux [...] doivent fixer l'objectif approprié, la productivité...»<sup>3</sup> (p. 30). Après avoir établi ces grands principes, Porter étudie divers industries et pays pour en tirer quelques leçons. Vu notre propos, penchons-nous brièvement sur les politiques gouvernementales (chapitre 12).

Porter résume ainsi ses recommandations : « Une bonne politique gouvernementale vise à fournir les outils nécessaires à la compétition par des efforts pour accroître la création de facteurs tout en maintenant un certain inconfort et de

---

1. À la demande de *L'Actualité économique*, nous avons traduit les diverses citations de l'anglais au français. Nous rapportons en notes le texte original.

2. «... efforts to explain the competitiveness of an entire nation have been unconvincing [...] attempting to do so is tackling the wrong question [...] understanding reasons for the ability of the nation's firms to create and sustain competitive advantage in particular industries is addressing the right question [...] for achieving national economic goals...».

3. «... differences in national economic structures, values, cultures, institutions and histories contribute profoundly to competitive success» (p. 19), «government policy at the state and local level has an important role to play in shaping national advantage» (p. 29), «national governments [...] must set the appropriate goal, productivity...» (p. 30).

fortes pressions compétitives»<sup>4</sup> (p. 681). Cette conclusion suit une énumération très exhaustive de tous les domaines possibles d'interventions gouvernementales directes ou indirectes. Il est intéressant de noter que le premier type d'intervention visant la création de facteurs que Porter identifie est l'éducation et la formation. Selon Porter, «... l'éducation et la formation jouent un rôle décisif dans l'avantage compétitif national. L'éducation et la formation sont probablement les mécanismes de levier les plus importants à long terme...»<sup>5</sup> (p. 620) (des gouvernements). Porter souligne l'importance de la formation en industrie et de l'immigration pour atteindre cet objectif. Le second facteur identifié par Porter est la recherche utile pour l'industrie et en particulier pour les grappes d'industries. Il semble donc pertinent de retenir le capital humain comme le plus important des facteurs de succès des entreprises et donc des pays. Après réflexion, il n'est pas surprenant qu'un tel facteur ait plus d'impact que les politiques fiscales ou de compétition, car il a un effet direct sur la productivité du travail et donc sur l'output *per capita*.

Porter (1991) a réitéré ses conclusions lorsqu'il s'est penché sur le cas spécifique du Canada. Il écrit que «... le Canada doit absolument améliorer ses ressources humaines s'il veut que ses entreprises puissent devenir plus concurrentielles [...] Les gouvernements devraient renforcer les programmes de formation à l'intention des chômeurs (et) promouvoir la formation dans le secteur privé» (p. 105). De plus, «... l'un des objectifs prioritaires des gouvernements doit être de favoriser un accroissement de l'effort en recherche et développement et une diffusion plus rapide des technologies dans le secteur privé...» (p. 108).

## 1.2 Romer

Comme le signale *The Economist* (4 janvier 1992, p. 10), on observe une renaissance de l'intérêt des économistes pour les déterminants de la croissance économique, renaissance qui coïncide avec les travaux de P. Romer (1986, 1990). Ehrlich (1990) résume l'histoire de la nouvelle théorie de la croissance. Ces nouvelles contributions théoriques remettent en question les anciens modèles de croissance et en particulier l'hypothèse de l'exogénéité du changement technologique. Cette remise en question résulte du fait que ces modèles prédisent mal les divers taux de croissance observés depuis cent ans. Comme l'indiquent Grossman et Helpman (1990) «... la recherche porte surtout sur les processus d'accumulation du capital de savoir [...] il y a eu des tentatives pour comprendre les déterminants de la croissance à long terme faisant appel aux investissements en capital humain et en nouvelles technologies...»<sup>6</sup> (p. 86).

4. «... sound government policy seeks to provide the tools necessary to compete through active efforts to bolster factor creation while ensuring a certain discomfort and strong competitive pressure...» (p. 681).

5. «... education and training are decisive in national competitive advantage. Education and training constitute perhaps the single greatest long term leverage point...» (p. 620).

6. «... research attention has focused primarily on the processes of accumulation of knowledge capital [...] there has been an attempt to understand the determinants of long-run growth based on investment in human capital and in new technologies...» (p. 86).

Romer (1990) conclut que<sup>7</sup> « ... la conséquence la plus intéressante du modèle est qu'une économie avec un stock de capital humain plus grand croîtra plus vite... » (p. 599).

On constate donc qu'il y a convergence entre l'approche de type *management* (Porter) et l'approche de type économique (Romer) quant au facteur primordial de croissance économique, soit le savoir disponible aux entreprises d'une nation. Ce savoir se concrétise soit par le capital humain, c'est-à-dire par une main-d'œuvre mieux formée, soit par de nouvelles technologies. D'autres facteurs jouent également un rôle dans le développement économique. Mentionnons ici le degré d'ouverture de l'économie qui est jugé important par Porter et par Grossman et Helpman.

Nous mettrons donc l'accent, dans les deux sections qui suivent, sur le capital humain et la technologie.

## 2. POPULATION DU QUÉBEC ET CAPITAL HUMAIN

Dans cette section, nous examinons la taille, la composition et l'évolution prévisible de la population du Québec détentrice du capital humain, source de croissance économique. Voici quatre faits pertinents.

- Premièrement, la population du Québec croît à un rythme décroissant et on s'attend à ce qu'elle plafonne, puis commence à diminuer d'ici quelque 10 à 40 ans. Ce comportement s'explique par un taux de natalité de l'ordre de 1,5-1,7 enfant par femme québécoise, alors qu'il faudrait un taux d'environ 2,1 enfants pour assurer le remplacement de la population existante. Le tableau 1 présente les résultats de trois projections démographiques qui diffèrent par la date de ce plafonnement. Les différences entre ces trois projections reflètent en partie des différences quant à l'importance des flux migratoires projetés. Plus ceux-ci sont importants, plus la date de plafonnement est éloignée.

- Deuxièmement, depuis 1867, la population du Québec est composée principalement de francophones dont la plupart sont unilingues. L'importance des francophones, d'après les données des recensements ventilées selon la langue maternelle, est de l'ordre de 80 à 85 % de la population du Québec depuis 1951. La majorité de ces francophones (70 % en 1986) se déclarent unilingues et on peut croire qu'une partie seulement de ceux qui se déclarent bilingues peuvent effectivement travailler en anglais. Les francophones veulent continuer à vivre en français, comme l'indique leur appui aux politiques linguistiques québécoises (tableau 2). Ceci s'explique par deux facteurs. Premièrement, le français est leur langue ancestrale, leur langue maternelle et le principal attribut qui les distingue quotidiennement de la majorité anglophone du nord du Rio Grande. Il s'agit donc d'un attribut ethnique important pour ce groupe qui, à part quelques

---

7. « ... the most interesting positive implication of the model is that an economy with a larger total stock of human capital will experience faster growth... » (p. 599).

coutumes liées à la localisation du Québec (carnaval d'hiver, temps des sucres) ou à son passé catholique (par exemple, la St-Jean Baptiste), a un comportement de travail et de consommation semblable à celui des résidents des autres régions du Canada (Vaillancourt, 1991).

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LES  
GRANDS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, SELON TROIS SCÉNARIOS, 2001-2061

Population/ groupe d'âge	Effectifs				Répartition (%)			
	2001	2021	2041	2061	2001	2021	2041	2061
	<i>Scénario faible</i>							
0-14	1066	831	661	557	15,8	13,0	12,1	12,3
15-39	2 388	1 839	1 486	1 253	35,4	28,8	27,1	27,6
40-64	2 376	2 369	1 876	1 534	35,3	37,1	34,2	33,7
65 +	909	1 347	1 457	1 203	13,5	21,1	26,6	26,4
TOTAL	6 739	6 386	5 480	4 547	100,0	100,0	100,0	100,0
	<i>Scénario moyen</i>							
0-14	1 281	1 105	970	892	18,1	15,5	14,7	14,9
15-39	2 464	2 177	1 944	1 774	34,9	30,6	29,4	29,7
40-64	2 405	2 471	2 172	1 948	34,0	34,7	32,9	32,6
65 +	915	1 367	1 517	1 368	13,0	19,2	23,0	22,8
TOTAL	7 065	7 120	6 063	5 982	100,0	100,0	100,0	100,0
	<i>Scénario fort</i>							
0-14	1 428	1 328	1 264	1 241	19,6	17,2	16,7	17,0
15-39	2 511	2 430	2 338	2 271	34,4	31,5	30,9	31,0
40-64	2 429	2 555	2 396	2 299	33,3	33,2	31,6	31,5
65 +	922	1 393	1 576	1 498	12,7	18,1	20,8	20,5
TOTAL	7 290	7 706	7 274	7 309	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: *L'avenir démographique du Québec*. Québec : Bureau de la Statistique du Québec, 1985, tableau 7-4.

Deuxièmement, le français est une forme de capital humain utilisé pour acquérir d'autres formes de capital humain (connaissances mathématiques, techniques, etc.) et pour rendre disponible ces connaissances sur le marché du travail. Les francophones ont donc un intérêt économique à travailler en français, car c'est dans ce cas qu'ils peuvent tirer le rendement le plus élevé de leur capital humain non linguistique. Évidemment, mieux un francophone maîtrise l'anglais, moins la perte d'efficacité associée à l'utilisation de cette langue est

importante. À la limite, les francophones maîtrisant très bien l'anglais seront indifférents à travailler dans l'une ou l'autre langue et certains, qui souhaitent apprendre ou mieux maîtriser l'anglais, accepteront une rémunération moindre pour travailler en anglais.

TABLEAU 2

OPINIONS FACE AU FRANÇAIS, FRANCOPHONES, MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, 1979 ET 1989

	Année	% d'accord		
		Total	Tout à fait	Plutôt
A) Toute personne qui demeure au Québec devrait savoir parler le français	1979	94	71	23
	1989	95	83	12
B) L'immigrant qui s'établit au Québec devrait apprendre le français en premier	1979	95	79	16
	1989	96	87	9
C) Le français doit être la langue de travail au Québec	1979	84	56	28
	1989	88	68	20
D) La seule façon pour les francophones de conserver leur culture, c'est d'exiger de parler français en toute occasion au Québec	1979	78	52	26
	1989	81	59	22

SOURCE: *L'usage du français au travail*, P. Béland, Québec, Conseil de la langue française, 1991, tableau IV. 17.

Rappelons ici que les connaissances linguistiques d'un individu prennent de la valeur avec l'usage et que celui-ci dépend du nombre d'interlocuteurs possible : plus il s'accroît, plus cette langue a de la valeur, ou, si l'on préfère, plus faible est le coût de la détenir, ce qui fait ressortir la nature de bien public de la langue. Ceci permet de comprendre pourquoi le Québec contraint, par des politiques publiques, les choix privés en matière linguistique (Vaillancourt, 1992).

Étant donné ce choix de vivre en français, étant donné le risque d'assimilation beaucoup plus grand hors du Québec (voir tableau 3) et étant donné l'utilisation quasi exclusive de l'anglais comme langue de travail hors du Québec, on constate sans surprise, à l'examen du tableau 4, que les francophones sont beaucoup moins susceptibles de migrer hors du Québec et que ceci est particulièrement vrai pour les francophones unilingues (tableau 5).

• Troisièmement, la part de la population du Québec au sein du Canada va décroissant depuis 1951 et on prévoit que ceci continuera au cours des prochai-



nes années, comme l'indique le tableau 6. Par conséquent, le poids politique des francophones au sein du gouvernement fédéral va et ira en décroissant.

TABLEAU 3

INDICE DE CONTINUITÉ LINGUISTIQUE (EN %) DE LA POPULATION  
DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, PAR PROVINCE, 1971-1986

	1971	1981	1986
Terre-Neuve	63	68	79
Île du Prince-Édouard	60	61	59
Nouvelle-Écosse	69	68	69
Nouveau-Brunswick	92	93	92
Québec	100	99	99
Ontario	73	70	70
Manitoba	65	59	57
Saskatchewan	50	40	38
Alberta	49	48	44
Colombie-Britannique	30	33	38
Total Canada	96	95	95
Canada moins Québec	73	71	71

NOTE: Cet indice est obtenu en rapportant les effectifs d'une langue d'usage donnée aux effectifs de cette même langue maternelle.

SOURCE: «L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada», par M. Termote, Québec, Document de travail 2, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1991, tableau 18.

• Quatrièmement, l'immigration internationale est susceptible de devenir une source de plus en plus importante pour le renouvellement de la population du Québec. La majorité des immigrants internationaux ne connaissent pas le français lors de leur arrivée, comme l'indique le tableau 7, et ont besoin d'une certaine période d'adaptation à l'économie québécoise.

On peut tirer les quatre conséquences suivantes de ces faits démographiques :

- la décroissance et le vieillissement de la population créera une pénurie relative de main-d'œuvre. Pour un stock de capital physique donné, ceci amènera une hausse de la productivité du travail et, à demande finale donnée, une hausse des salaires réels. Ceci, à son tour, incitera les employeurs à vouloir maximiser la productivité de leurs employés, ce qui les amènera à accroître leurs investissements en capital humain ;

TABLEAU 4

TAUX D'ÉMIGRATION (EN POURMILLE) PAR LANGUE MATERNELLE,  
QUÉBEC, 1966-1986

Période	Total	Anglais	Français	Autre
Émigration du Québec vers le reste du Canada				
1966-1971	29,3	133,4	10,5	49,7
1971-1976	25,4	124,2	8,8	32,8
1976-1981	34,1	177,5	10,3	56,5
1981-1986	21,7	108,2	9,2	35,0
Émigration du reste du Canada vers le Québec				
1966-1971	6,3	4,4	40,1	2,3
1971-1976	5,7	3,5	44,6	2,2
1976-1981	3,9	2,0	37,7	1,8
1981-1986	4,0	2,2	38,4	2,1

SOURCE: «L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada», par M. Termote, Québec, Document de travail 2, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1991, tableau 22.

NOTE: Les taux ont été obtenus en rapportant les chiffres du tableau précédent au nombre de personnes qui habitaient le Canada à la fin de la période censitaire étudiée et qui se trouvaient dans la région considérée en début de période.

TABLEAU 5

POURCENTAGE DES NATIFS DU QUÉBEC, 15 ANS ET PLUS, RÉSIDANTS AU QUÉBEC EN 1986,  
SELON LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES, TOUS ET CERTAINS GROUPES D'ÂGES

Connaissances linguistiques	Âge						
	Tous	20-24	30-34	40-44	50-54	60-64	65+
Anglophones, unilingues	36,8	32,6	27,3	30,9	42,5	44,8	50,1
Anglophones, bilingues	68,1	75,6	57,4	60,7	70,4	69,4	74,4
Francophones, unilingues	99,2	99,6	99,4	99,2	99,0	98,6	98,5
Francophones, bilingues	91,5	92,8	91,5	90,7	91,4	90,9	88,9
Allophones, anglais	65,6	79,1	50,0	-	-	-	65,3
Allophones, français	100,0	-	-	-	-	-	-
Allophones, bilingues	91,8	94,9	79,7	74,4	79,3	94,7	88,3

SOURCE: English and Anglophones in Quebec, An Economic Perspective, par F. Vaillancourt dans *Survival: Official Language Rights in Canada*, Toronto C.D. Howe Institute, 1992 (63-94), tableau 13.

NOTE: Un - indique moins de 30 individus. Le pourcentage dans chaque cas indique la part de ce groupe résidant au Québec en 1986.

TABLEAU 6

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, CANADA ET QUÉBEC, 1981-2006

Année	Population (en milliers)		Part du Québec (%)
	Canada	Québec	Québec
1986	25 622	6 634	25,9
1991	26 901	6 843	25,4
1996	28 128	7 033	25,0
2001	29 166	7 168	24,6
2006	30 016	7 257	24,2

SOURCE: «L'avenir démographique du Québec», Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1985, tableau 14.

TABLEAU 7

RÉPARTITION (EN %) DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC  
SELON LEUR CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS,  
1968, 1971, 1976, 1981-1988

	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	Ni le français ni l'anglais	Total
1968	24,1	10,9	30,0	35,0	100,0
1971	14,8	13,8	38,9	32,5	100,0
1976	29,3	12,4	30,3	28,0	100,0
1981	30,7	9,9	19,3	40,1	100,0
1982	31,8	11,5	19,2	37,5	100,0
1983	32,7	10,8	21,1	35,4	100,0
1984	24,0	12,1	24,2	39,7	100,0
1985	24,5	13,5	25,1	36,9	100,0
1986	20,9	14,0	30,6	34,5	100,0
1987	18,6	13,4	31,4	36,6	100,0
1988	16,2	13,3	24,4	46,1	100,0

SOURCE: «L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada», M. Termote, Québec, Document de travail 2, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1991, tableau 31.

- la mobilité interprovinciale moindre de la main-d'œuvre francophone du Québec, par rapport à celle de la main-d'œuvre anglophone du Québec ou du reste du Canada, a pour conséquence de réduire la probabilité qu'un employé francophone du Québec, comparé à un employé anglophone, quitte son employeur ou, s'il le laisse, qu'il parte de sa province. Elle implique également une plus grande mobilité interoccupationnelle et interindustrielle en substitut à la mobilité géographique pancanadienne ou nord-américaine. Ceci a pour conséquence de rendre plus rentables les investissements en capital humain financés en tout ou en partie par l'État québécois, car une plus grande part de ceux-ci demeure sur le sol québécois que, par exemple, des investissements en capital humain financés par la Saskatchewan ou la Nouvelle-Écosse. La plus grande mobilité interoccupationnelle et interindustrielle implique que les investissements en capital humain général devraient avoir plus d'importance au sein du capital humain d'un francophone du Québec qu'au sein du capital humain d'un anglophone du Canada. Cependant, comme les besoins d'un employeur en capital humain spécifique sont les mêmes, qu'il opère un établissement au Québec ou en Ontario, ceci implique que la main-d'œuvre québécoise devrait détenir plus de capital humain que celle du reste du Canada. Notons ici que ce besoin de mobilité intra-Québec explique peut-être en partie la popularité plus grande au Québec qu'ailleurs au Canada des études universitaires à temps partiel menant à des programmes courts (certificats). En effet, ces certificats permettent d'obtenir rapidement une formation spécialisée complémentaire à une formation générale obtenue en partie au cégep.

Cette relative immobilité géographique de la main-d'œuvre devrait de plus favoriser l'émergence de grappes industrielles, alors que la mobilité interoccupationnelle et interindustrielle favorise le transfert des connaissances au sein d'une même région. Selon Glaeser *et al.* (1991), ce serait ce type de transfert plutôt que la présence de grappes qui contribuerait au développement économique. Que l'un ou l'autre mécanisme soit approprié, le Québec tire un plus grand avantage d'un investissement donné en capital humain financé par l'État que les autres régions du Canada.

- La réduction du poids politique des francophones au Canada et du pouvoir des gouvernements en général, étant donné la mondialisation des échanges et les règles de conduite (GATT...) qui en découlent, amènera les Québécois à vouloir renforcer les pouvoirs du gouvernement du Québec, le seul qu'ils contrôlent.

- L'importance croissante de l'immigration comme source de population amène le gouvernement du Québec à vouloir mieux contrôler ce phénomène.

### 3. LES COMPÉTENCES GOUVERNEMENTALES

Dans cette troisième et dernière section du texte, nous examinons les compétences gouvernementales que le Québec devrait contrôler pour assurer son

développement économique. Cet exercice est pertinent, quel que soit le cadre des relations du Québec avec le Canada et le reste du monde. En effet, qu'il s'agisse d'identifier les compétences que le Québec devrait détenir au sein d'un État fédéral ou dans le cadre d'un arrangement de type souveraineté-association, l'exercice demeure le même. Afin de nous permettre de mieux cerner la question, nous présentons, au tableau 8, les sept principaux facteurs (ou type de capital) déterminants du développement économique et les compétences gouvernementales pertinentes quant à leurs création, développement, entretien et utilisation. La répartition entre les catégories création, développement, entretien et utilisation d'un pouvoir donné est quelque peu arbitraire, particulièrement dans le cas de l'environnement économique. Il semble quand même qu'on puisse faire la distinction entre les pouvoirs visant l'émergence d'un capital (création/développement) et ceux qui l'encadrent une fois qu'il est présent (entretien/utilisation). Il s'agit donc d'une distinction faisant appel implicitement à une notion de cycle de vie. Nous avons ordonné ces facteurs selon leur à-propos pour fins de développement économique, en présumant qu'un pouvoir qui ne serait pas sous contrôle du Québec serait sous contrôle canadien. Examinons-les maintenant à tour de rôle. Ce faisant, nous chercherons à identifier les pouvoirs spécifiques qui sont sous le contrôle du gouvernement du Québec ou du gouvernement fédéral en faisant appel non seulement aux attributions constitutionnelles, mais également à l'existence de programmes de dépenses.

### 3.1 *Capital humain*

Nous avons mis en tête de liste le capital humain et les pouvoirs afférents, et ce, étant donné les écrits sur le développement économique. Il nous semble important de souligner l'importance des interactions entre l'éducation postsecondaire, la formation de la main-d'œuvre et les programmes de soutien de revenus pour les individus. Ceci implique, à notre avis, que les activités de développement et d'entretien du capital humain devraient être sous le contrôle d'un niveau de gouvernement. Si nous avons à choisir les pouvoirs sur le capital humain que le Québec devrait détenir, nous les rangerions comme suit : 1) environnement linguistique, 2) éducation, 3) formation-soutien du revenu en formation, 4) sélection/intégration des immigrants. L'environnement linguistique apparaît en premier lieu, car il détermine la rentabilité du capital humain linguistique francophone et donc l'attrait à long terme du français. L'éducation vient en deuxième lieu, avant la formation, car l'individu acquiert ses connaissances de base et donc son capital humain général surtout de cette façon. L'éducation et la formation-soutien du revenu précèdent les politiques de création de main-d'œuvre, car on aura plus ou moins de succès à attirer au Québec des individus voulant vivre en français, selon que le niveau de vie réel sera plus ou moins élevé. Les politiques d'immigration ont été choisies avant les politiques de natalité, car elles nous semblent plus susceptibles d'être efficaces. Les quatre pouvoirs spécifiques identifiés ci-haut sont les plus importants pour le développement économique d'un Québec francophone.

TABLEAU 8

TYPE DE CAPITAL, POUVOIRS ET PARTAGE

Types de capitaux	Pouvoirs	Partage existant	
<i>Capital humain</i>	- Création	Politique de natalité (T, F) Politique d'immigration (sélection, intégration) (T, D)	Q F/Q
	- Développement :	Protection de la jeunesse et famille (R) Services de garde (T, F, R) Éducation primaire et secondaire (D) Éducation postsecondaire (T, F) Éducation : Formation en milieu scolaire (D)	Q+ Q+ Q+ Q Q
Politique de santé (publique, prévention, soins) (R, D) Q	- Entretien :	Formation scolaire en cours d'emploi (T, D, R) Soutien du revenu - transition entre emplois (T) Soutien du revenu - formation et éducation (T) Soutien du revenu - général (T)	Q/F F F F
	- Utilisation :	Conditions de travail (R) Relations de travail (R) Environnement linguistique (R)	Q Q Q+
<i>Capital technologique</i>	- Création :	Recherche pure/recherche appliquée (nationale/importée) (F, T)	Q/F
	- Utilisation :	Propriété intellectuelle (R)	F
<i>Entrepreneurship</i>	- Création :	Environnement économique (F) Éducation	Q/F Q
<i>Capital financier</i>	- Création :	Épargne nationale (fonds de retraite, institutions financières) (R, F) Épargne étrangère (F)	Q/F F
	- Utilisation :	Marchés financiers	Q/F
<i>Capital physique</i>	- Création :	Fabrication/érection de machines/structures	Q
	- Utilisation :	Infrastructure Relations de travail	Q Q
<i>Capital écologique</i>	- Développement :	Agriculture/mines/forêts/pêche (R, F)	Q
	- Entretien et utilisation :	Préservation de l'environnement (R)	Q/F
<i>Environnement économique</i>	- Création :	Loi et Ordre/Justice (R) Monnaie (R) Infrastructure physique (D)	Q/F F, Q
	- Entretien :	Défense (d)/services de sécurité publique (D) Supervision des institutions (R) Traités internationaux (R)	F, Q/F Q/F F

NOTES: - Pouvoirs : D : déboursés directs ; F : fiscalité ; R : réglementation ; T : transferts. Il s'agit du principal mécanisme utilisé par l'État mais non du seul.

- Partage : Nous identifions, dans cette colonne, le partage existant en 1992 comme suit : Q+ ou F+ : exclusivement/quasi exclusivement sous contrôle du gouvernement du Québec/du gouvernement fédéral ; Q ou F : prépondérance de l'un ou l'autre gouvernement ; Q/F : partage égal.

SOURCE: Auteur, inspiré de Vaillancourt (1991).

Il nous semble important de noter que le domaine d'intervention le plus approprié du point de vue du développement économique, le capital humain, est également celui que la théorie économique du fédéralisme nous avait amené à identifier, étant donné le caractère francophone du Québec, comme devant être de juridiction québécoise [Vaillancourt, 1991]. C'est également le domaine qui semble le plus à l'abri des contraintes imposées par la politique commerciale américaine, l'Accord de libre-échange nord-américain et les règles du GATT.

La prise en charge de ces domaines par le Québec implique également l'obtention de sources de financement adéquat. Étant donné l'interaction entre la fiscalité personnelle et les programmes de soutien au revenu, nous croyons que ceci devrait d'abord se faire par un plein contrôle de l'impôt sur le revenu personnel. King et Rebelo (1990) ont récemment fait ressortir l'impact que cet impôt peut avoir sur la formation de capital humain.

### 3.2 *Capital technologique*

On retrouve en deuxième position le capital technologique, aussi bien parce que c'est un facteur important pour le développement économique que parce qu'il s'agit d'un capital qui est souvent produit conjointement avec la formation postsecondaire. De fait, Porter écrit que « l'amélioration d'une économie est d'autant plus encouragée si les investissements gouvernementaux en R et D sont fortement orientés vers les universités actives en recherche<sup>8</sup>. »

### 3.3 *Entrepreneurship*

L'entrepreneurship apparaît en troisième lieu, à la fois parce que l'offre d'entrepreneurship est influencé par les politiques d'éducation et parce qu'au Québec il y a un lien entre l'entrepreneurship francophone et l'usage du français au travail.

### 3.4 *Capital financier, physique et écologique*

Ces autres facteurs sont soit moins susceptibles d'être influencés par les politiques québécoises vu leur mobilité (capital financier, capital physique), soit susceptibles d'un traitement à peu près identique qu'ils soient sous juridiction québécoise ou canadienne. Ainsi, on peut croire que le degré de supervision des institutions financières sera le même, quel que soit le gouvernement responsable. De même, les politiques de santé seront similaires.

### 3.5 *Environnement économique*

Ce capital apparaît en dernier lieu, parce que le Québec et le Canada sont des sociétés industrielles capitalistes et démocratiques voisines des États-Unis. Leurs marges de manœuvre, en matière d'innovations dans les institutions économiques de base qui sont une précondition à l'utilisation efficace du capital

---

8. « *Upgrading in an economy is most encouraged if government investments in R&D are heavily oriented towards research universities* » (p. 632).

humain, sont donc relativement faibles. Nous ne croyons donc pas qu'à long terme l'insécurité culturelle des anglophones du Canada les amènera à adopter des politiques pour le Canada et le Québec qui soient inappropriées, car la mobilité nord-américaine du capital financier, physique et, dans une moindre mesure, humain les en empêchera.

#### CONCLUSION

À la question que nous avait posée le Secrétariat des commissions parlementaires, à savoir quelles sont les compétences dont le Québec a besoin pour assurer son développement économique, la réponse la plus simple serait toutes les compétences. Étant donné, cependant, les contraintes internationales (GATT, libre-échange, etc.) et le partage souhaité ou nécessaire de certains pouvoirs avec le Canada, c'est là une réponse peu utile. L'étude des écrits récents sur les déterminants du développement économique et sur le fédéralisme et la situation particulière du Québec, société francophone en Amérique du Nord, nous amène à suggérer que ce sont les compétences rattachées au capital humain, particulièrement celles portant sur la langue, l'éducation, la formation et l'immigration qui sont les plus importantes pour le Québec. Ceci nous semble vrai quel que soit l'autonomie obtenue ou souhaitée par le Québec.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AZARIADIS, C., et A. DRAGEN (1990), « Threshold Externalities in Economic Development », *Quarterly Journal of Economics* : 501-526.
- BAUMOL, W.J., S.A.B. BLACKMAN, et E.N. WOLFF (1989), *Productivity and American Leadership, The Long View*, Cambridge : MIT Press.
- EHRlich, I. (1990), « The Problem of Development Introduction », *Journal of Political Economy*, 98(5-2) : S1-S11.
- GROSSMAN, G., et E. HELPMAN (1990), « Trade Innovation and Growth », *American Economic Review P.P.*, 80(2) : 86-91.
- KING, R., et S. REBELO (1990), « Public Policy and Economic Growth : Developing Neoclassical Implications », *Journal of Political Economy*, 98(5-2) : S120-S150.
- GLAESER, E., H. KALLAL, J. SCHEINKMAN, et A. SHLEIFER (1991), « Growth in Cities », mimeo.
- PORTER, M.E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, New York : The Free Press.
- PORTER, M.E. (1991), « Le Canada à la croisée des chemins. Les nouvelles réalités concurrentielles », Toronto : Conseil Canadien des chefs d'entreprises.
- ROMER, P. (1986), « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, 94(5) : 1002-1037.



- ROMER, P. (1990), «Endogenous Technological Change», *Journal of Political Economy*, 98(5-2) : S71-S102.
- VAILLANCOURT, F. (1991), «The Division Powers in Canada: Theory Evidence and Proposals for Quebec» dans *Economic Dimensions of Constitutional Change*, R. BOADWAY, T. COURCHENE and D. PURVIS (eds.), Kingston John Deutsch Institute : 255-272.
- VAILLANCOURT, F. (1992), «Language and Public Policy in Canada and the United States: An Economic Perspective» dans *Immigration, Language and Ethnicity - Canada and the United States*, B. CHISWICK (ed.), Washington American Enterprise Institute : 179-228.